

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025**REUNION PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025**

Présidence de M. Jean-Claude JADOT, Président.

Mme Anne THANS-DEBRUGE et M. Jean-Denis LEJEUNE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

M. le Gouverneur et M. le Directeur général provincial assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16H35'.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 6 novembre 2025 ouverte.

Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser Mme Anne-Sophie TANDEL et M. Patrice LEMPEREUR.

Je passe la parole aux Chefs de groupe pour les excusés :

M. LE PRESIDENT. – M. BASTIN, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. Olivier BASTIN, Chef de Groupe.- M. Jean-Marc WERY est absent

M. LE PRESIDENT.- M. LOMBA ?

M. Eric LOMBA, Chef de Groupe.- Tout le monde est là.

M. LE PRESIDENT.- Mme DEFRANG-FIRKET ?

Mme DEFRANG-FIRKET, Conseillère provinciale.- Pas d'absent annoncé.

M. LE PRESIDENT.- M. BATAILLE?

M. Thierry BATAILLE, Conseiller provincial.- M. Serge ERNST arrivera en retard

M. LE PRESIDENT.- on peut l'excuser. Mme FRENAY ?

Mme Murielle FRENAY, Cheffe de groupe.- Nous sommes au complet.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025**I.- Ordre du jour****II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président**

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour.

Je vous informe que les avis de la Cour des Comptes sur la 3e série de modifications budgétaires 2025 et sur le Budget 2026 ont été déposés sur notre portail ce mercredi 5 novembre.

Enfin, je vous rappelle que nos travaux d'aujourd'hui sont consacrés aux réponses du Collège provincial aux interventions des Chefs de groupe et au vote de l'Assemblée provinciale sur les documents budgétaires 2025 et 2026.

IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2025. Je donne la parole à Madame la première Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(Mme Anne THANS-DEBRUGE, première Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 3 novembre 2025).

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

V.- Réponse du Collège provincial aux interventions des Chefs de groupe

M. LE PRESIDENT.- Ce mardi 4 novembre, nous avons entendu les interventions des Chefs de groupe sur les documents budgétaires 2025-2026.

J'invite Madame la Députée provinciale Laura CRAPANZANO à la tribune, pour nous faire part des réponses du Collège provincial à ces interventions.

Mme Laura CRAPANZANO, Députée provinciale (à la tribune).- Monsieur le Gouverneur, Monsieur le Président du Conseil, Madame la Présidente du Collège, Messieurs les membres du Collège, chères Conseillères et Conseillers provinciaux, chers collègues, chers collaboratrices et chers collaborateurs, Mesdames, Messieurs.

Prendre la parole dans cette salle du Conseil Provincial à l'occasion du vote du budget, n'est pas un simple exercice de style.

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

C'est un moment fort. Celui où l'on mesure pleinement la responsabilité qui nous incombe collectivement, celle de donner à notre Province les moyens d'agir, d'investir et de défendre notre institution.

Ce n'était pas forcément le cas mardi lors de vos interventions mais je sais qu'il est parfois de coutume dans les hémicycles comme le nôtre que les débats budgétaires soient le théâtre de critiques.

A mon tour de ne pas tomber dans le débat stérile et la pique gratuite. Au contraire, je souhaite rester réaliste et pragmatique. Rares sont les niveaux de pouvoir qui peuvent se vanter d'un équilibre budgétaire. Un équilibre fondé sur une gestion à la fois responsable et humaine.

Une gestion rigoureuse malgré un contexte difficile et incertain qui ne nous facilite pas la tâche. Nous le savions, nous l'attendions cette feuille de route de la région qui allait impacter de manière significative notre budget. Elle n'a pas menti, bien au contraire. Ces directives, lacunaires, encore à déchiffrer sur certains points, et même inédites comme nous le vivons avec les APE, nous demandent une adaptation sans relâche.

Ces réformes, éloignées des réalités locales, nous amènent à déjà prévoir de nouvelles adaptations significatives pour début 2026. Des adaptations qui ne sont pas de simples ajustements techniques parce que derrière chaque mesure, derrière chaque ligne budgétaire, il y a des femmes, des hommes, des familles entières.

Ce sont nos agents, nos enseignants, nos techniciens, nos bibliothécaires, nos ouvriers, nos auxiliaires qui travaillent chaque jour pour donner un sens à notre service public. Quand un service public est mis à mal, ce sont toutes ces personnes qui sont malmenées.

Et non, nos agents ne sont pas des pions à utiliser comme dans une partie d'échec. Non, nos agents ne sont pas payés « à ne rien faire » M. le Ministre. Et non, les déplacer afin d'adoucir les conséquences de mesures fédérales n'est pas une bonne idée.

C'est juste de l'injustice, de la désorganisation et une fragilisation du service public qui doit être rendu. Mais oui, je peux vous l'affirmer, au nom du Collège, nous sommes et resterons attentifs aux besoins des villes et communes. Nous sommes et resterons aux côtés des villes et communes.

La Province, continuera de développer son action supracommunale. Alors, Madame la Députée Présidente, lors de votre discours portant sur le budget initial 2025, vous aviez conclu par ces mots que je ne peux que partager : « Ensemble, soyons solides et solidaires. Soyons la force solidaire. »

Permettez-moi, à mon tour, de réaffirmer que cette devise continue d'inspirer mon action, et que notre Province demeure et demeurera, solide et solidaire. Cette solidarité, je la vois, je la vois lorsque je visite les différents services et lorsque les agents démontrent, au quotidien, que la Province de Liège est bien plus qu'un niveau de pouvoir, bien plus qu'une couche de lasagne institutionnelle : elle est une communauté humaine, soudée par le sens du bien commun.

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

Derrière chaque service provincial, il y a des agents qui œuvrent, souvent dans l'ombre, avec humilité, à rendre un service public de qualité avec efficacité que beaucoup d'autres institutions pourraient nous envier.

Alors, non, Monsieur Bastin, permettez-moi de corriger le raccourci que vous avez emprunté concernant le non-remplacement des agents et la prétendue fin de la transmission du savoir. Rappelons que lors de la précédente législature, notre Province a traversé plusieurs crises, subi de multiples indexations, assumé le financement des zones de secours : autant de contraintes budgétaires réelles.

Des agents partant à la pension n'ont pas été remplacés, oui, c'était dans un souci de maîtrise des dépenses, et non par désintérêt pour la continuité du service public. Mais M. Bastin, quitte à parler de la législature précédente, parlons aussi des 404 personnes engagées.

La transmission des connaissances et des compétences, elle, est pleinement assurée au sein de nos services. C'est là toute la différence entre un raccourci politique et la réalité du terrain.

Alors chers agents provinciaux, vous êtes le cœur qui fait battre notre institution. Sans vous, sans votre savoir-faire, votre dévouement et votre conscience du service public, aucun boni ne vaudrait la peine d'être cité, aucun équilibre ne serait durable, car un budget n'est pas qu'un exercice comptable : c'est la traduction du travail et de la passion de milliers de travailleuses et de travailleurs, 5 302 pour être exact.

Ce budget, c'est donc le résultat d'un travail collectif pour les habitants de notre territoire provincial, c'est le travail, des services, des directions, des équipes du Collège, mais aussi des partenaires, des Communes, des associations, du monde culturel, social et éducatif. C'est le fruit d'un dialogue permanent entre le terrain et les institutions.

Messieurs Bataille, Cialone et Lomba l'ont justement souligné. Vous avez, Messieurs, rappelé la force fédératrice que nos trois groupes politiques avaient pour défendre la Province de Liège. Malgré les attaques extérieures et au-delà de défendre bêtement cette lasagne institutionnelle, la majorité connaît la plus-value de notre service public.

Dans ma famille politique, on ne cesse de se rappeler pour qui l'on se bat et pourquoi. Je crois fermement que le service public, c'est : le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

C'est ce choix d'investir dans l'éducation, la santé, la culture, l'environnement, même lorsque c'est plus coûteux, même lorsque c'est plus lent mais parce que c'est plus juste. Dans une époque où l'on voudrait réduire le service public à une ligne de coût, je traduis celles-ci par des leviers de justice sociale, d'égalité des chances et de dignité.

Alors, pour continuer sur vos métaphores ornithologiques Madame Frenay avec le colibri, comme le dit si bien l'adage : « Chaque oiseau aime s'entendre chanter. » Mais, tout comme le coucou qui dépose ses œufs dans le nid des autres, je m'interroge quant à votre position, à la fois en faveur de la suppression des provinces et critique de la brutalité des annonces, j'avoue m'y perdre.

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

Je partage par contre vos inquiétudes quant aux véritables défis supracommunaux auxquels nous serons confrontés, je dois bien concéder ne plus savoir, sur quel pied vous dansez, car la province le démontre encore une fois en se réinventant et en étant une fois de plus un rempart pour nos communes.

Ce budget 2026, il traduit concrètement notre ambition : celle d'une Province qui agit, qui investit, qui anticipe les défis de demain et s'inscrit dans une logique de continuité et de responsabilité, avec anticipation et aplomb.

Concernant les investissements au budget extraordinaire, ce sont plus de 33 millions d'euros qui permettent à la Province de continuer à optimiser son patrimoine immobilier tout en améliorant encore la qualité d'accueil des citoyens. Travaux de rénovation, d'extension et de modernisation traduisent une vision claire : celle d'une Province qui investit non pas pour dépenser, mais pour durer. Ce budget incarne une philosophie : celle d'une gestion prévoyante, au service du bien commun, qui allie ambition et prudence pour assurer à la Province de Liège la sérénité de son avenir.

Ainsi, plusieurs investissements majeurs méritent d'être soulignés. Tout d'abord pour l'Enseignement: c'est plus de 6 millions d'investissements, 500.000 euros sont consacrés au renforcement des systèmes Wifi dans nos écoles. Parce qu'aujourd'hui, garantir une éducation publique de qualité, c'est aussi garantir un accès universel aux outils numériques.

Nous investissons également 4,2 millions dans la rénovation des sanitaires et des douches de nos établissements scolaires. Ce sont des travaux essentiels, qui traduisent une attention concrète au bien-être des élèves et des équipes éducatives.

Concernant la promotion des métiers qualifiants, Monsieur Bastin a indiqué que le PTB choisit de, je cite « former des citoyens critiques et créatifs » en opposition à la formation « de jeunes qualifiés, motivés, et prêts à s'insérer activement dans le monde du travail ».

Alors même si on reconnaît la maîtrise de la critique au PTB, il est méprisant pour le corps enseignant d'insinuer que ces jeunes ne peuvent pas être qualifiés et dotés d'un esprit critique.

Le corps enseignant éveille les élèves au sens critique et les forme au monde du travail, ce ne sont pas des savoirs antinomiques. Ils permettront justement aux citoyens de demain de pouvoir analyser des informations objectivement pour porter un jugement raisonné et prendre des décisions éclairées pour leurs vies personnelle et professionnelle.

Je vous reconnais certes la créativité, mais pour notre part, nous faisons le choix de former des citoyens critiques et éclairés, capables de distinguer les faits, des interprétations.

Pour la formation, une adaptation est en cours dans les programmes pour répondre à l'évolution des métiers, notamment dans le domaine des services de secours et de l'urgence. A l'école provinciale d'administration, des formations sur l'intelligence artificielle ont été renforcées.

Par ailleurs, la Province finance non seulement les zones de secours, mais elle continue

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

d'investir également dans la formation des pompiers, notamment par l'acquisition de containers d'exercice pour les pompiers sur le site d'Amay et l'extension de la dalle pour leur installation, pour un montant de quatre millions.

Pour le Patrimoine immobilier : Dans les dépenses de fonctionnement, je tiens à souligner ici la diminution de 21 % des dépenses en énergie. Le nouveau marché public en électricité et gaz naturel qui est effectif depuis le 1er janvier 2025 bénéficie également aux pouvoirs locaux via la centrale d'achat provinciale. C'est vraiment un exemple concret d'une gestion mutualisée, efficace et durable.

Alors concernant les dépenses de fonctionnement qui, selon M. Bastin, « vont être diminuées de deux millions d'euros et ce sont les agents qui le paient ». Il est regrettable de ne pas avoir pris connaissance, ni en commission, ni par la suite que cette diminution s'explique précisément par ce nouveau marché énergétique en vigueur depuis 2025 et pour une durée de trois ans.

Pour le changement climatique : Et parce que les futures crises se planifient en amont et que la crise climatique n'est pas en arrêt comme certain pourrait le sous-entendre, la Province est bien consciente de ce risque, accompagne les communes dans la mise en œuvre de leur Plan Climat.

Alors non, la Province de Liège ne vit pas recluse dans une grotte. Concernant le changement climatique, je vous invite à consulter notre Plan Climat dans lequel figure également une réflexion approfondie sur le renforcement de l'entretien des cours d'eau de deuxième catégorie, afin de mieux prévenir, notamment, les risques de futures inondations.

Pour les Sports : Le soutien aux événements d'envergure internationale continuera à permettre à la Province de rayonner, tout en valorisant le territoire et en renforçant son attractivité touristique. Je pense notamment aux Classiques ardennaises, au Jumping international et au Meeting d'athlétisme.

Pour la Culture : la Province foisonne d'innovation et de projets, je vais donc me permettre de vous en citer quelques-uns; nous allons tout d'abord pouvoir découvrir cette année le Kollektor, pôle d'art contemporain et de métiers d'art qui deviendra et j'en suis certaine un lieu incontournable pour l'art liégeois.

Alors que des coupes budgétaires frappent déjà le milieu culturel à d'autres niveaux de pouvoirs, la Province de Liège restera également un soutien aux secteurs de la création artistique, musique, bande dessinée, théâtre, art contemporain et j'en passe... En poursuivant sa politique d'appui aux artistes locaux, nous maintiendrons nos crédits pour l'acquisition d'œuvres d'arts.

D'autres projets culturels sont également prévus comme l'ouverture du MusicLab au B3. Je pourrais encore citer un projet, celui de la modernisation du parcours permanent du Musée de la Vie wallonne est désormais lancée.

Pour le tourisme s'agissant du Domaine de Wégimont, notre volonté demeure claire :

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

promouvoir un tourisme socialement accessible. Nous veillons à ce que, dans notre province, chacun puisse profiter d'activités ludiques à des tarifs préférentiels, afin que le plaisir et la détente ne soient pas un luxe réservé à quelques-uns.

Pour le château de Jehay les travaux de rénovation sont bel et bien en cours comme nous avons eu l'occasion de le découvrir pendant notre journée d'étude.

Pour les Zones de secours : et c'est peut-être ici la plus grosse part du gâteau budgétaire...En assumant une part croissante du financement des zones de secours, la Province renforce la sécurité de tous les citoyens tout en offrant aux communes la possibilité de concentrer leurs moyens sur d'autres priorités de proximité.

Pour mieux visualiser : sur 7 euros dépensés, la Province de Liège en consacrera un au financement des zones de secours. Cet engagement fort qui se traduit par un financement global de 51 millions d'euros sur un budget ordinaire de 365 et il illustre parfaitement le rôle de la Province comme véritable partenaire des pouvoirs locaux.

Cette approche s'inscrit dans une logique d'efficacité partagée et de mutualisation des ressources, au service d'un territoire plus résilient et mieux coordonné. Et donc notre gestion rigoureuse tournée vers l'action, la solidarité envers les villes et communes et la pérennité des finances provinciales permet d'afficher fièrement un boni de plus de 26 millions d'euros à l'exercice propre, permettant à la fois de soutenir des investissements essentiels et de réduire la dette.

Néanmoins, je ne peux cacher ma surprise à l'écoute du discours de Madame Frenay qui estime qu'il est possible de « souffler un petit moment malgré les gros nuages » car les comptes sont au vert. Le budget 2026 est positif, mais nous ne devons pas oublier que les Provinces sont amenées à prendre en charge le financement des zones de secours de façon croissante et conséquente d'ici la fin de la législature.

À la perspective de 2030, le solde positif présenté cette année ne serait pas suffisant pour couvrir cette prise en charge. Pour qu'il y ait une rigueur financière, il faut une constance, une compréhension et une prise en compte de l'avenir des Provinces et des missions qu'elles vont assumer totalement.

Comme annoncé dans la Déclaration de politique provinciale, notre fiscalité demeure inchangée, nous avons posé le choix de ne pas augmenter nos taxes, et ce, malgré les pressions extérieures, notamment par la reprise du financement des zones de secours, j'en parlais, et la non-indexation du Fonds des Provinces.

En conclusion, ce budget 2026, il repose sur une augmentation des recettes et une maîtrise des dépenses, permettant de couvrir intégralement l'ensemble des besoins provinciaux.

La Cour des Comptes a transmis son avis et stipule que « le projet de budget ordinaire 2026 respecte l'obligation d'équilibre tant à l'exercice propre qu'à l'exercice global, les ratios du volume de la dette et des charges financières calculés sont inférieurs aux maxima autorisés ».

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

C'est le résultat d'une gestion prudente, d'un suivi budgétaire rigoureux, et d'un pilotage collectif. Les missions provinciales sont poursuivies, les investissements garantis, la Province de Liège continue d'assurer pleinement son rôle supracommunal. Investir dans nos établissements provinciaux, c'est aussi stimuler le tissu économique local.

Mais prudence, rigueur budgétaire et pilotage. Tout cela n'empêche pas l'ambition. L'ambition se traduit par plus de 500 millions d'euros seront ainsi mobilisés pour : soutenir les communes dans leurs missions, notamment via les sanctions administratives et le financement des zones de secours, offrir à chaque citoyen un accès à la culture et au tourisme à un prix abordable, accompagner les jeunes dans leurs apprentissages et leurs formations, aider les clubs sportifs et les tissus associatifs qui font vivre nos territoires.

Oui, ce budget 2026 est celui de la stabilité, de la responsabilité et de la confiance. La confiance dans nos institutions, dans nos agents, et dans la force d'un service public moderne, juste et proche de tous.

En tant que Députée en charge du budget, je mesure chaque jour l'importance d'investir là où cela fait la différence, tout en veillant à l'impact réel sur le portefeuille des citoyens. Pour ce premier budget, c'est avec une grande fierté que de pouvoir contribuer avec mes collègues, avec les équipes, à construire une Province utile, efficace et proche des habitants.

Mesdames et Messieurs, la Province de Liège, critiquée et souvent sous-estimée, démontre plus que jamais aujourd'hui sa pertinence. Elle est un pouvoir utile, un pouvoir efficace, un pouvoir humain. Loin des polémiques stériles, elle agit, elle accompagne, elle investit. Ce budget 2026 est celui de la stabilité, de la responsabilité et de la continuité.

Mais c'est aussi celui de la confiance en l'avenir. Confiance dans nos institutions. Confiance dans la capacité de nos 5 302 agents à transformer les défis en opportunités. Confiance, enfin, dans la valeur du service public, quand il est exercé avec rigueur et avec conviction.

Je vous remercie pour votre attention et vous invite à soutenir par un vote positif ce budget initial 2026.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Madame la Députée provinciale.

Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? M. BASTIN. Vous avez la parole.

M. Olivier BASTIN, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Madame Crapanzano, chers Députés, chers Collègues,

D'abord merci pour votre intervention, votre réponse.

Je m'adresse aussi à M. Cialone, M. Rodeyns, qui m'avez interpellé mardi et à tous vos collègues du MR.

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

Donc, vous prétendez assumer les positions et les réformes antisociales de votre parti, des gouvernements supérieurs. Vous prétendez être le parti qui prend des décisions responsables.

Mais je l'ai dit mardi, je veux vraiment le redire aujourd'hui. La réalité, c'est que ce sont les agents provinciaux qui assument la responsabilité de vos choix.

Cette réalité, malheureusement, on n'en parle pas assez ici, mais on ne veut pas assez regarder ce qu'elle implique.

Neuf cent trente-neuf agents en moins depuis 2018. Vous dites que c'est un raccourci ? Ce sont d'abord vos chiffres. Donc vos chiffres, dans le bilan de la majorité précédente, c'est : on passe de six mille deux cent dix-huit agents en 2018 à cinq mille deux cent septante-neuf agents en 2024. La différence, elle est de neuf cent trente-neuf.

Vous pouvez justifier ces chiffres comme vous le voulez, Mme Crapanzano, mais le nombre, il a baissé et ces pertes ont des conséquences sur le terrain. C'est ça qu'on a voulu amener dans cette Assemblée. Si ces conséquences entraînent une réalité digne de la misère écrite par Zola, comme vous semblez le penser, M. Cialone, alors il faut plus que temps de réagir, car d'autres pertes sont malheureusement à craindre avec le non-remplacement des départs, avec la suppression des subsides APE et avec l'augmentation de deux heures de cours dans les enseignements secondaires supérieurs.

Au PTB, on ne peut pas l'accepter. Je ne peux que me réjouir si au PS, on envisage d'aller faire pression sur les pouvoirs supérieurs pour faire reculer ces réformes. Car les travailleurs sont en colère. Ils le montrent et vont encore le montrer. Ce lundi, ce seront des milliers d'enseignants qui seront présents dans les rues de Liège contre les attaques antisociales du MR et des Engagés à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je veux donc vraiment réaffirmer notre solidarité au PTB, aux milliers d'enseignants qui seront nombreux en grève ce lundi.

Mme Crapanzano, j'entends que vous vous placez du côté des enseignants et de la qualité de l'enseignement pour nos jeunes. Tant mieux, ça me réjouit. J'espère que vous serez vous-même présent dans la rue pour entendre ce qu'ils pensent des mesures actuelles et de l'importance de les faire reculer.

Au PTB, en tout cas, nous serons solidaires avec l'ensemble des agents provinciaux, des enseignants et de tous les travailleurs. Ils vont se mobiliser ce lundi et fin novembre, lors de cette grève historique contre le plan de gouvernement au niveau régional et fédéral.

Merci tout le monde.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Chef de groupe.

Si personne ne souhaite intervenir, je clos la discussion sur les documents budgétaires

25-26/001 à 011 et nous pouvons passer aux votes.

VII.- Vote sur les documents budgétaires

Document 25-26/001: Budget provincial 2025 – 3^e série de modifications.

M. LE PRESIDENT.- Point 2 de l'ordre du jour.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

Votes « pour » ? 42

Votes « contre » ? 8

Votes « abstention » ? 3

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 25-26/002 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement général relatif à la perception des taxes provinciales.

M. LE PRESIDENT.- Point 3 de l'ordre du jour.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

Votes « pour » ? 49

Votes « contre » ? 4

Votes « abstention » ? 0

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 25-06/003 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage.

M. LE PRESIDENT.- Point 4 de l'ordre du jour.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

Votes « pour » ? 49

Votes « contre » ? 4

Votes « abstention » ? 0

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 25-26/004 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif à la taxe sur les véhicules isolés hors d'usage.

M. LE PRESIDENT.- Point 5 de l'ordre du jour.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

Votes « pour » ? 49

Votes « contre » ? 4

Votes « abstention » ? 0

Le Conseil adopte ladite résolution

Document 25-26/005 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.

M. LE PRESIDENT.- Point 6 de l'ordre du jour.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

Votes « pour » ? 49

Votes « contre » ? 4

Votes « abstention » ? 0

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 25-26/006 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.

M. LE PRESIDENT.- Point 7 de l'ordre du jour.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

Votes « pour » ? 49

Votes « contre » ? 4

Votes « abstention » ? 0

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 25-26/007 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d’environnement.

M. LE PRESIDENT.- Point 8 de l’ordre du jour.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

Votes « pour » ? 49

Votes « contre » ? 4

Votes « abstention » ? 0

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 25-26/008 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d’activités industrielles nouvelles.

M. LE PRESIDENT.- Point 9 de l’ordre du jour.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

Votes « pour » ? 42

Votes « contre » ? 4

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

Votes « abstention » ? 7

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 25-26/009 : Perception des taxes provinciales pour les exercices 2026 à 2030 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.

M. LE PRESIDENT.- Point 10 de l'ordre du jour.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

Votes « pour » ? 42

Votes « contre » ? 11

Votes « abstention » ? 0

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 25-26/010 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2026.

M. LE PRESIDENT.- Point 11 de l'ordre du jour.

En ce qui concerne le vote sur ce document, je précise que, conformément à l'article L2212-16 du CDLD, le vote exprimé électroniquement est considéré comme équivalent au vote à haute voix et par appel nominal.

Nous allons donc à présent procéder au vote électronique sur ce document.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

Votes « pour » ? 42

Votes « contre » ? 11

Votes « abstention » ? 0

C'est par 42 POUR, 11 CONTRE et 0 ABSTENTION que le Conseil adopte le budget 2026.

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

Document 25-26/011 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2026 – 1^{re} série.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Point 12 de l'ordre du jour.

Le vote est ouvert.

(Vote électronique)

Votes « pour » ? 49

Votes « contre » ? 4

Votes « abstention » ? 0

Le Conseil adopte ladite résolution.

VIII. - Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2025.

M. LE PRESIDENT.- Point 13 de l'ordre du jour.

Dernier point de l'ordre du jour. Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de notre dernière réunion, je le déclare approuvé.

IX.- Clôture de la réunion

M. LE PRESIDENT.- Je déclare close la séance publique de ce jour.

La prochaine séance ordinaire du Conseil provincial aura lieu le jeudi 27 novembre 2025 à 16H30.

Ne partez pas trop vite, j'aimerais terminer cette session budgétaire par ces quelques mots.

Monsieur le Gouverneur, Madame la Députée provinciale Présidente, Monsieur le Député provincial Vice-Président, Madame et Messieurs les Députés provinciaux, Monsieur le Directeur général provincial, Mesdames et Messieurs, chers Collègues,

Tout d'abord, je me réjouis, bien entendu, que le budget 2026 ait été adopté par notre Assemblée.

L'utilisation du vote électronique est une réussite que je me réjouis de voir utilisé avec aisance et confiance.

SEANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 2025

D'autre part, je tiens à souligner votre investissement au sein de cette Assemblée depuis le début de la législature. Je vous remercie également toutes et tous pour la qualité de votre travail et votre assiduité dans le cadre de cette session budgétaire.

Je remercie également toutes celles et ceux qui ont travaillé à son bon déroulement. Merci aux membres du Collège provincial et à leurs Cabinets pour leur professionnalisme et leur disponibilité, merci à Monsieur le Directeur général provincial ainsi qu'à l'ensemble de ses services pour le travail accompli, merci enfin à nos deux sténographes, aux huissiers, aux dames du service et à notre technicien en régie et enfin, merci au Service du Conseil, garant du bon déroulement de nos séances.

Après avoir rendu votre boîtier de vote en main propre, à Marylène à l'entrée de la salle, je vous propose de nous retrouver pour le traditionnel verre de l'amitié afin de marquer la fin de nos travaux.

Je vous remercie.

La réunion publique est levée à 17H15'